

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchrones

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Connaître parfaitement les principes de la rémunération des agents publics
- Savoir lire, comprendre et chercher la réglementation en vigueur
- Savoir calculer les cotisations
- Savoir faire une fiche de paie à la main

Public Visé

Agents des services de la paie ou ayant à traiter de la rémunération des fonctionnaires et agents territoriaux de droit public

Objectifs pédagogiques

Connaître parfaitement les principes de la rémunération des agents publics
Savoir lire, comprendre et chercher la réglementation en vigueur
Savoir calculer les cotisations
Savoir faire une fiche de paie à la main

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.

Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.

Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.

Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire expert en rémunération des agents publics

Pré Requis

- Travailler ou être amené à travailler sur le processus de la paie
- Avoir des connaissances de la rémunération de niveau débutant

Parcours pédagogique

• Principes juridiques

- La rémunération des fonctionnaires
- La rémunération des agents publics contractuels
- Composition de la rémunération
- Cumul de rémunérations
- Exceptions à l'interdiction du cumul d'activité

• Éléments de la rémunération

- Traitement indiciaire
- Indemnité de résidence
- Supplément familial de traitement
- Nouvelle bonification indiciaire
- Régime indemnitaire
- Heures supplémentaires
- GIPA
- Avantages en nature
- Le remboursement des frais de transport domicile-travail
- Participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire
- Indemnité dégressive et l'indemnité compensatrice de la CSG

• Cotisations et contributions (assiettes et taux)

- CSG et CRDS
- URSSAF (régime général et régime spécial)
- CNRACL
- RAFP
- IRCANTEC
- IHTS défiscalisées et exonérées de charges sociales
- Autres cotisations
- Le transfert primes points
- Prélèvement à la source (PAS)

• Variations de la rémunération

- Journée de carence
- Absence de service fait, grève, congés avec impact sur la rémunération
- La maladie
- Temps partiel, temps partiel thérapeutique, temps non complet

• Liquidation des rémunérations

- Principes
- Saisies et retenues
- Déchéance et prescription
- Obligation de paiement après service fait
- Bulletin de paie
- Exercices : bulletins de paie à la main

Ce stage permet d'appréhender de manière exhaustive les différents éléments qui constituent la rémunération

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Assiduité et Fin de formation.

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

21.00 Heures
3 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	1 900.00
Inter Adhérent (Par personne) :	1 770.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org